

TORTURE MADE IN USA

ARTÉ 20.40 DOCUMENTAIRE COMMENT L'ADMINISTRATION BUSH A LÉGITIMÉ DES SUPPLICES PHYSIQUES

Il y a quelque chose d'absurde, mais surtout de révoltant à entendre des représentants de l'armée américaine pinailler sur les mots de la torture. Est-ce que la technique du *waterboarding* (procédé visant à reproduire l'effet d'une suffocation par noyade) constitue une forme de torture ou non ? Alors que la question relève déjà de l'inacceptable, les collaborateurs directs de Dick Cheney, George W. Bush, Donald Rumsfeld et John Ashcroft hésitent, essaient de se disculper en pointant la faute de « quelques brebis galeuses », tentent des « nuances » pour justifier ce qu'absolument rien ne peut excuser : torturer un être humain.

Après le 11 septembre 2001, « la priorité du gouvernement était de prévenir de nouveaux attentats. Tout le monde était convaincu que le seul moyen d'y parvenir était d'entrer dans la tête des membres d'Al-Qaïda et donc d'interroger les détenus », dit Matthew Waxman, conseiller de Condoleezza Rice, l'ancienne secrétaire d'Etat des Etats-Unis sous George Bush. C'est dans ce contexte que les détenus de Guantanamo, mais aussi des prisons secrètes en Irak, en Afghanistan, en Syrie ou en Egypte, ont été soumis à des humiliations et des supplices inhumains.

« UNE DÉFAITE STRATÉGIQUE »

« Quand un pays ordinaire torture quelqu'un, on se dit que c'est une violation des droits de l'homme mais les standards ou les normes restent les mêmes. Mais quand une superpuissance comme les Etats-Unis violent une norme aussi fondamentale que la prohibition de la torture, cela tend à dégrader la prohibition elle-même. On trouve aujourd'hui un peu partout dans le monde des pays qui justifient l'usage de la torture en invoquant ce que Bush a fait », analyse Kenneth Roth, président de Human Rights Watch.

Dans ce documentaire édifiant, la réalisatrice Marie-Monique Robin (*Notre poison quotidien* en 2010 et *Le Monde*



La réalisatrice retrace avec rigueur l'enchaînement des faits qui ont abouti au scandale d'Abou Ghraïb, au printemps 2004. DR

selon Monsanto, en 2008) retrace, avec la rigueur qu'on lui connaît, l'enchaînement des faits qui ont abouti au scandale d'Abou Ghraïb, au printemps 2004. En regroupant des documents d'archives et des témoignages de militaires, de représentants du gouvernement mais aussi ceux d'organisations de défense des droits de l'homme, la documentariste montre comment, en s'écartant délibérément des conventions de Genève, l'administration Bush a légitimé la torture.

Pour le général Ricardo Sanchez, commandant de la force multinationale Irak 2003-2004, ces actes de torture (dont certains ont été commis sous sa responsabilité) resteront « à jamais une défaite stratégique pour les Etats-Unis. Et il sera très difficile pour nous de retrouver l'autorité morale que nous avions avant de nous être éloignés des conventions de Genève », dit-il sous la forme d'un aveu. ■

Hélène Delye

Marie-Monique Robin (France, 2010, 85 minutes).